Image not found or type unknown

Prêt réclamé 7 ans après

Par **acacias**, le **12/05/2012** à **16:50**

le 11/05/2012
Bonjour,
ma maman a fait un emprunt en 1999 pour acheter un terrain, sans assurance, en 2001 elle m'en fait donation, en juin 2005 elle est décédée, je remets l'acte de décés à la banque et me demande de régler le prêt, je leur demande un prêt, il me le refuse, et 7 ans après il me demande de rembourser ce prêt suite à la succession. j'ai vendu les biens de mes parents ainsi que ce terrain pour réinvestir ailleurs et j'ai bloqué une somme Maintenant il me réclame le solde du prêt et les intérêts Je fais quoi ? c'est légal 7 ans aprés ou cela est fort clos ?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés